



Orléans, le 12 juin 2018

ORLEANS METROPOLE

45000 ORLEANS

**A l'attention de M. Olivier Carré
Président**

Monsieur le Président,

Le 23 mars dernier, nous avons pu échanger sur l'avenir du terrain des Groupes et nous tenions à vous remercier pour le temps consacré et pour les explications apportées.

Par souci de transparence, nous avons rendu compte de ces échanges à nos adhérents & sympathisants et plus largement aux habitants du quartier intéressés, lors d'une réunion publique d'information. Certaines réactions enregistrées méritent attention.

L'installation, sur le terrain des Groupes, d'un transformateur électrique et plus encore d'une prison (QPS) après la construction d'une chaufferie, suscite bien des réticences. Il ne s'agit pas, bien sûr, de discuter du bien fondé ou de la nécessité de telles installations, mais de déplorer qu'elles soient *toutes* placées aux Groupes. Cette concentration génère un réel sentiment d'injustice. En effet, les installations négativement connotées semblent toutes échouer tristement sur le terrain des Groupes *sans compensation aucune*.

De plus, les opérations annoncées nous paraissent propres à dénaturer ou enlaidir tout projet futur, alors que les habitants des Blossières rêvent d'un aménagement qui valoriserait le quartier et leur apporterait plus de bien-être.

Lors de notre rencontre, vous nous avez dit vouloir redorer l'image de certains quartiers en les dotant d'équipements valorisants. Vous avez cité l'exemple du centre aquatique prévu à la place de l'ancienne prison du quartier Gare. Les Blossières aussi attendent l'installation d'équipements valorisants...

Le projet de « pénétrante » joignant la tangentielle ouest à la RD 2020 au niveau du carrefour Libération inquiète nombre d'habitants qui constatent unanimement un trafic déjà important dans le quartier.

La possible mise en sens unique de la rue des Murlins préoccupe également les riverains. D'autres solutions seraient à étudier (création de parkings, réorganisation du plan de circulation des bus, etc.).

Le pré-verdissement des Groupes, demandé de longue date, et annoncé pour l'automne prochain a reçu un très bon accueil. L'idée d'y adjoindre une pépinière d'arbres destinés à être replantés

au gré des opérations d'urbanisme peut sembler excellente. Toutefois, force est de constater à nouveau que l'espace disponible aux Groues est utilisé non pas au profit des riverains mais des habitants d'autres secteurs de la métropole...

Beaucoup d'interrogations concernant le grand parc urbain réclamé aux Groues. Les habitants y sont très attachés et ils nous l'ont réaffirmé avec force. Le projet de 4,5 hectares de verdure répartis entre deux petits espaces reliés par un cordon vert présenté en 2016, et visiblement encore d'actualité, suscite une très vive déception.

Dans la plupart des esprits, l'aménagement réalisé sur le secteur Bénoni Gautier, reconnu comme une belle réussite, devait permettre de patienter en attendant la réalisation de ce grand parc, poumon vert dont la nécessité est d'autant plus criante que les habitants des Blossières n'ont que le béton pour horizon.

Nous profitons donc de ce courrier pour vous redire notre attachement à un vaste parc urbain, également souhaité par les riverains, et qui profiterait à tout le nord de la métropole. Ce projet n'est pas un doux rêve associatif si l'on observe ce qui se fait ailleurs, l'aménagement du Parc aux Angéliques à Bordeaux, par exemple. Toutes les grandes métropoles disposent d'un grand parc urbain, une nécessité vitale au regard des bouleversements climatiques.

Pôle Nord déplore le manque d'ambition de la métropole pour ce vaste espace urbain de 39 ha d'un seul tenant situé tout près du centre ville et qui pourrait faire l'objet d'un projet d'envergure. Où est l'innovation ? Où est l'imagination pour la ville de demain ?

Nous pensons qu'il conviendrait de donner au terrain des Groues une identité positive, attractive, pour contrebalancer l'image peu brillante du quartier des Blossières. Nous vous avons proposé deux orientations pour le terrain des Groues qui nous semblent complémentaires. Présentées en réunion publique, ces propositions ont remporté l'adhésion des participants.

La première aurait une tonalité nature avec un grand parc, des animations autour de la biodiversité, des aménagements ludiques pour les enfants (miroirs, animaux...) comme au jardin d'acclimatation à Paris ou au parc de la Garenne à Angers.

Pourrait d'ailleurs être replacé dans cet espace le théâtre pour enfants qui a fermé au parc Pasteur. Une structure de type théâtre éphémère (comme le théâtre Zingaro à Aubervilliers ou les Ateliers Médicis à Clichy-sous-Bois) a même été évoquée par les artistes du quartier. Elle présenterait l'avantage de ne pas coûter trop cher et de pouvoir être réalisée à court terme...

La deuxième orientation consisterait à affirmer la vocation sportive du lieu en proposant des sports actuels, pratiqués par la jeunesse, sports d'extérieur peu ou pas représentés à Orléans : ultimate, escalade de blocs, slackline, etc.

Les équipements sportifs existant sur le terrain (dojo, salle d'escrime, salle de gym) rendent très cohérente cette perspective. Nous regrettons d'ailleurs que les 8 000 habitants des Blossières ne bénéficient pas d'un terrain de foot.

Les Pieds Blancs voient dans ces implantations nouvelles la possibilité d'élargir l'offre d'activités sportives sur le quartier.

Vous nous avez fait part des projets immobiliers à proche ou plus lointaine échéance (900-1000 logements sur quinze ans) en annonçant notamment la construction prochaine d'un petit lotissement près du Dojo. Quels types de logements pourront être construits en face de la

chaufferie, de la prison ou du transformateur électrique ? Qui acceptera de vivre là, dans un tel environnement ?

Concernant tout projet immobilier sur l'espace des Groues, il est important de prendre en compte l'existant. La paupérisation des Blossières qui s'est accentuée ces dernières années (l'État a d'ailleurs placé le secteur d'habitat collectif en zone prioritaire) et la densité du quartier déjà largement pourvu en logements sociaux imposent une réflexion adaptée. Il ne s'agit naturellement pas de refuser, par principe, les logements sociaux, mais de ne pas, là encore, les accumuler aux Groues. Ne pourrait-on pas mettre à profit l'aménagement des Groues pour rééquilibrer l'offre de logement comme cela se fait dans les grands projets ANRU comme à la Source ?

En résumé, nous demandons de la mixité, de l'équilibre, et surtout nous appelons de nos vœux un grand parc urbain et des « équipements structurants et valorisants » sur ce vaste espace des Groues.

Nous aimerions poursuivre les échanges engagés le 23 mars dernier dans un état d'esprit positif. Afin de participer à la définition du programme d'aménagement du terrain des Groues, nous souhaitons être associés aux réflexions préalables à la création de la Zac.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'association Pôle Nord
La présidente

Irène Chomiki